

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2013

---

**PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° I-265

présenté par  
M. Douillet et M. Frédéric Lefebvre

-----  
**ARTICLE 37**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les automobilistes font partie des boucs émissaires privilégiés de l'actuel Gouvernement. Contribuables comme les autres, ils paient déjà le prix fort des augmentations abusives d'impôts. Dans un contexte de ralentissement du marché de l'automobile et alors que les plans sociaux se multiplient, le présent article qui vise à augmenter le malus automobile, paraît déplacé.